

Évaluation de l'Histoire des arts pour le DNB

RÉFÉRENCES	arrêté du 09-07-2009, BO n°32 du 27-08-2009, note de service du 13-07-2009		
RENTREE 2009	Enseignement <u>obligatoire</u> au collège et au lycée	<u>DNB</u>	2011 : <u>évaluation obligatoire</u>
ÉPREUVE	oral de 15' organisé dans l'établissement	<u>Examineurs</u> : deux professeurs associés à l'enseignement d'histoire des arts dont un obligatoirement d'histoire, d'arts plastiques ou d'éducation musicale	
		<u>Candidat(s)</u> : individuel ou en groupe	
ENTRETIEN	Portant sur tout objet d'étude de l'année		
	Appuyé	Sur des document(s) proposé(s) par les examinateurs	
		Ou sur des réalisations (individuelles ou collectives réalisées en classe	
NOTATION	Session 2011	Note /20	Coefficient 2
CANDIDATS INDIVIDUELS	CAPACITÉS VÉRIFIÉES		CONNAISSANCES
Épreuve écrite : réponses à des questions visant l'analyse et le commentaire d'un document (visuel, textuel ou sonore) inscrit dans la période historique du programme d'Histoire de 3e	Situer des œuvres dans le temps et dans l'espace		De repères historiques, géographiques et culturels
	Identifier les éléments constitutifs du document (formes, techniques, significations, usages... etc.)		Notions sur les langages et les techniques de production des grands domaines artistiques et un vocabulaire spécifique.
	Discerner critères subjectifs et objectifs de l'analyse		Précises et documentées d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques
	d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème... etc.)		